

Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2631-0



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauau · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne: les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles et les baux à custodinos, XVIII ^e siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami: Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal: Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux: étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX ^e siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien: le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras »: quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux: l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles: l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles: Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi: la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande: cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise: Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution: Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique: défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI ^e siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV: le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal: le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées: veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise: les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles: le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime: Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif: l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants?.	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)
Des Français outre-mer
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)
Ruptures de la fin du XVIII^e siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)
Commerce et prospérité. La France au XVIII^e siècle
Guillaume Daudin
Monarchies, noblesses et diplomaties européennes
Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)
Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e et XX^e siècles)
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)
Maisons parisiennes des Lumières
Youri Carbonnier
Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle Angleterre, France, Espagne
Jean-Pierre Poussou (dir.)
Noms et destins des Sans Famille
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
Les orphelins de Paris
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles
Isabelle Robin-Romero
L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
© Sorbonne Université Presses, 2022

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

TROISIÈME PARTIE

Comportements

LE PHILANTHROPE, LA VENDÉE ET LA RÉVOLUTION :
JEAN-GABRIEL GALLOT (1744-1794)

Alain Gérard

Ingénieur de recherche à l'IRCOM, Directeur du Centre de recherches vendéennes

LE MYSTÈRE GALLOT

« Il n'est pas possible qu'il y résiste », constate Pierre Dangirard dans son *Journal*, à la date du 30 août 1781¹. Le docteur Gallot vient en effet d'effectuer, à cheval, « dix heures de courses médicales » aux alentours de Saint-Maurice-le-Girard, en Bas-Poitou, et pendant ce temps « on est venu le chercher de dix endroits ». « Quelque porté qu'il soit à soulager l'indigence accablée de maladies, poursuit l'observateur, il sera forcé de changer son train de vie s'il veut se conserver pour les siens. C'est ce que son père, sa femme, tous ses amis lui conseillent. Mais la compassion l'emporte sur toutes ces sollicitations, et je ne saurais le blâmer ».

Du docteur Jean-Gabriel Gallot, Louis Merle², son talentueux biographe, a reconstitué le bel itinéraire : ce médecin des pauvres, seul associé régnicole du Poitou à la Société royale de Médecine, devient tout naturellement le secrétaire général du Comité de salubrité de l'Assemblée constituante. C'était là rendre justice à un grand homme injustement oublié par son petit pays. Mais, du coup, la figure paraît un peu lisse, de cet enfant protestant d'un Bas-Poitou catholique, de ce médecin éminent choisissant d'exercer dans un milieu rural qui lui préfère ses rebouteux, du député aux États généraux d'une population qui va bientôt le désavouer, du président du Conseil général d'une Vendée rebelle, et, pour finir, de ce modéré victime des terroristes. Pourquoi, par exemple, passer sous silence l'achat de biens nationaux, qui fait plus que doubler un patrimoine beaucoup moins modeste qu'on ne le laisse entendre ? Et doit-on toujours prendre pour argent comptant le discours de cet homme qui, dans son livre de visites³,

1 Pierre Dangirard, *La Vie quotidienne en Vendée avant la Révolution. Journal inédit de Dangirard, le « pape » des protestants de La Rochelle (1781)*, Alain Gérard éd., 2005, Centre vendéen de recherches historiques, p. 84.

2 Louis Merle, « La vie et les œuvres du Dr Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1961.

3 « Livre de visites et consultations médicales depuis le 19 septembre 1767 », vol., 146 folios 370 x 250 mm, Arch. Pilastre.

se plaignant de sa « très peu lucrative pratique », affiche un revenu de 615 livres par an, « oubliant » du coup les 850 livres de moyenne annuelle qui restent dues par des retardataires ? Médecin des pauvres certes, que celui qui en 1779 visite gratis quelque 650 personnes, mais pas tout à fait pauvre médecin qui, en 1785, reçoit 1 200 livres de gratifications de l'intendant, plus 1 284 livres de ses bons clients, et à qui l'on doit encore 2 306 livres... C'est de cette complexité que je me propose, très brièvement, de rendre compte.

LA REVANCHE DES GALLOT

816 Sans entreprendre de résumer ici l'histoire du protestantisme poitevin⁴, il convient de rappeler qu'au XVI^e siècle, la moitié de la noblesse bas-poitevine, seule élite alors dans cette région presque dépourvue de villes, a basculé dans la Réforme. Un ancrage sans doute fragile, compte tenu de la vulnérabilité à l'égard du pouvoir, de la part de gentilshommes dont le loyalisme monarchique le dispute sans doute à la fidélité calviniste, dans un contexte de redressement du catholicisme. Compte tenu également du peu d'appétit d'une population massivement paysanne et analphabète, pour une inspiration qui se fonde sur la lecture personnelle des Écritures. De ce fait, si en 1598, 17 des 39 églises de la province se situent en Bas-Poitou, celui-ci ne compte plus, vers 1670, que le quart des protestants de la province. D'où, en 1685, une vague de dragonnades visant surtout la noblesse : celle-ci émigre ou se convertit massivement.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la grande tribu des Gallot qui, à la fin du XVII^e siècle, sont meuniers, tisserands ou marchands dans le Bocage, aux alentours de La Châtaigneraie, tous protestants, à l'exception d'une branche revenue au catholicisme⁵. Le 14 mars 1672, l'arrière-grand-père du médecin, Pierre Gallot, marchand à La Châtaigneraie, puis à Saint-Maurice-le-Girard, et, enfin, propriétaire à Antigny, épouse en secondes noces Suzanne Billouin, la fille d'un marchand-boucher de Fontenay-le-Comte. Quarante ans plus tard, le 3 février 1712, son fils Noë convole, lui aussi pour la deuxième fois, avec Suzanne Robin, fille d'un marchand de La Châtaigneraie. Formellement catholique, il ne cache guère ses convictions profondes, réputé qu'il est « mauvais converti ne s'acquittant point de ses devoirs ». Du reste, son troisième mariage, en 1728, se fait au désert, et en 1739 il meurt protestant. Il est éminemment représentatif de ces familles désormais interdites d'offices, et dont la rapide ascension sociale sonne comme une revanche. Marchand à Antigny, il se

4 Cette histoire a été récemment et excellemment renouvelée par Jacques Marcadé, Yves Krumenacker et André Benoist.

5 Esther Aeberhardt, *Généalogie Gallot*, 65 p. dactyl., s. d.

proclame « sieur de la Fillée », et devient en 1723 syndic de Saint-Maurice-le-Girard, puis fermier général de la seigneurie de la Boursière.

Son fils Noë-Mathurin, le père du médecin, hérite du titre de sieur de la Fillée en même temps que de la soif de réussite de la lignée. Bourgeois propriétaire à Saint-Maurice-le-Girard, il est fermier de la seigneurie de Chavagnes et des Touches. Dans son *Journal*, Dangirard nous le montre employant des migrants lyonnais à faire des barriques et se livrant à « d'excellentes spéculations ». Qualifié de « fameux religionnaire et relaps, et [qui] n'a jamais accompli ses devoirs de catholicité », il épouse la fille d'un bourgeois de Bourneau, Jeanne-Philippe-Élizabeth Couppé, à l'église catholique certes, mais à Paris. Est-ce d'être privé de ses élites nobiliaires, ou doit-on incriminer une certaine culpabilisation d'avoir dû faire semblant de renoncer ? Le protestantisme bas-poitevin, tel qu'observé par Dangirard qui en souligne les côtés routiniers, paraît devenu avant tout identitaire, sous la houlette de pasteurs embourgeoisés. Du reste, à la veille de l'édit de Tolérance de 1787, la revanche est éclatante. Prématurément veuf, Noë-Mathurin est devenu le pivot de la sociabilité de son petit pays, au point d'être régulièrement appelé à en arbitrer les différends. Alors que ses ancêtres se voyaient mis à l'écart de la société, du fait de leur confession, il se trouve pour cette même raison, parce qu'il fait figure d'élément séparé, érigé en autorité morale suprême par un milieu qui répugne à faire appel à la justice seigneuriale ou royale. Tombe-t-il malade ? Tout le monde, témoigne Dangirard, vient prendre de ses nouvelles.

Le temps est déjà cependant à l'affadissement du calvinisme en un déisme qui conduira les pasteurs, la Révolution venue, à renoncer à leur ministère, et l'ensemble de la communauté à s'abstenir même de baptiser ses enfants. Ce qui ne signifie pas, bien au contraire, l'oubli des persécutions subies un siècle plus tôt. À ses ancêtres dragonnés, violentés dans leurs corps et dans leurs consciences, on reste obscurément fidèle, quand bien même la foi s'est raréfiée. Ainsi continue-t-on d'épouser à l'intérieur de la communauté, même restreinte, au risque de redoutables consanguinités : la fille du médecin convole avec un cousin, et son fils avec la fille de son propre oncle.

JE SERAI MÉDECIN DES PAUVRES

Jean-Gabriel naît à Saint-Maurice-le-Girard le 3 septembre 1744 et est baptisé catholique le lendemain. Très rares sont en effet les parents qui prennent le risque de priver leur progéniture d'un état civil. Son frère aîné meurt deux semaines plus tard, et sa sœur cadette, née un an après lui, décède à l'âge de dix mois. Ainsi, cerné par la mort, le futur médecin des épidémies a encore le malheur, vers 1758, de perdre sa mère. Du coup, son père l'émancipe ainsi que son jeune frère Noë-Pierre, né en 1747.

Est-ce de n'être pas l'aîné ? Ce dernier paraît prendre la vie avec insouciance. Dangirard nous le montre très occupé de sa parure, cultivant les mots d'esprits et affectant de s'ennuyer ferme en son domicile de Bourneau. Il s'est trouvé une particule et se dit des Orrières ; avec sa femme, il rêve de Paris⁶.

Tout autre est Jean-Gabriel, qui paraît écrasé par la puissante personnalité paternelle. Aussi, son premier testament est-il rédigé, en 1775, sous réserve que ses « dispositions soient librement approuvées par maître Noë-Mathurin Gallot, sieur de la Fillée, notre très honoré père, auquel je ne veux point donner de sujet de mécontentement après ma mort, ne lui en ayant peut-être que trop donné pendant ma vie »⁷. C'est à 35 ans seulement, et doté uniquement de son héritage maternel, qu'il s'enhardit à prendre femme ; et encore le couple reste-t-il sous la coupe du père, l'entourant de soins qui font l'envie de Dangirard⁸. L'achat, en 1782, du domaine et de la maison de maître du Fief-Mignoux, à Saint-Maurice-des-Noues, n'y fait rien : ils continuent de résider le plus souvent chez le père⁹.

818

Un certain nombre d'indices concordants permettent d'esquisser la personnalité du bon docteur. Ses testaments d'abord, et surtout le second, daté du 15 août 1777¹⁰, dans lequel, encore célibataire, il avantage sa nièce et filleule. Cependant, il n'a garde d'oublier les pauvres, « pour lesquels, souligne-t-il, je me suis dévoué pendant ma triste vie ». Une telle mélancolie, dont la profondeur se rencontre tout au long de ses écrits, est encore accentuée par le sentiment de n'être pas payé de retour puisque, malgré tout son dévouement, il n'en a « pas été plus heureux ». Et pourtant il entend encore le susciter dans son lignage, puisqu'il destine ses livres de médecine à celui de ses neveux qui lui succédera. Enfin, cet homme qui se donne pour modeste, se soucie à ce point de sa mémoire, qu'il lègue les lettres qu'il a « reçues de savants » à son confrère et ami Landais, charge à lui de « rédiger le tout et publier ce qu'il jugerait à propos ».

Régulièrement, Gallot fait état d'un « tempérament délabré et [d']une existence précaire »¹¹, qu'il ne ménage pas pour autant, loin s'en faut, tant il est possédé par l'obsession de « se rendre utile avec une ardeur qui n'est jamais suspendue »¹². Une note de lui, intitulée « Mes devoirs principaux »¹³, pourrait passer pour un programme, tant ceux-ci paraissent difficiles à atteindre. Il s'agit

6 P. Dangirard, *La Vie quotidienne en Vendée...*, p. 200.

7 Mercier, « Notice sur Gallot », *Société d'émulation de la Vendée*, 1878, p. 34.

8 P. Dangirard, *La Vie quotidienne en Vendée...*, p. 174.

9 Lettre à Dubois de F., 29 août 1787, citée par Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 234.

10 Mercier, « Notice... », p. 33-35.

11 Lettre à Dubois de F., 10 décembre 1787, dans « La vie et les œuvres... », p. 237.

12 P. Dangirard, *La Vie quotidienne en Vendée...*, p. 123.

13 « Mes devoirs principaux », note ms, Fonds Dugast-Matifeux, 44/26, Bibl. mun. de Nantes.

rien moins que de remplir le plus scrupuleusement « les devoirs de son état », et de cultiver à la perfection l'amour pour ses parents et ses amis, la justice et la vérité, la compassion et la modération. Une lettre cependant, adressée à son épouse pendant sa députation à Versailles¹⁴, le montre désespérément appliqué à s'identifier à cet idéal. Le respect qu'il se doit à lui-même est tel, explique-t-il, qu'il s'interdit absolument « la plus légère atteinte donnée à la plus exacte observation de ses devoirs ». Et ce psychorigide de la plus belle espèce ne saurait plaisanter, lui qui évoque, non pas l'amour divin susceptible de l'aider à s'aimer lui-même, mais, comme premier devoir, celui « d'être soumis à l'être tout parfait »¹⁵.

Comment expliquer une telle rigidité morale et affective ? On a évoqué plus haut un possible sentiment de culpabilité chez les victimes des dragonnades, qui ont pu ne pas se pardonner leur abjuration, même obtenue par la violence. Il y a probablement aussi le désir de revanche dont leurs descendants ont pu se sentir investis, et qui, à l'époque de la tolérance presque acquise, n'a plus réellement d'objet. Et si par aventure l'aîné des Gallot accepte le drapeau de la mémoire douloureuse des siens, comment pourrait-il prolonger encore la revanche du lignage, après un père dont la triple consécration économique, sociale et morale, ne peut que l'écraser ?

Pour l'heure, Jean-Gabriel part faire ses humanités à Caen, dont le collègue accueille volontiers les jeunes calvinistes poitevins¹⁶. De retour en 1762, il paraît longuement hésiter. Sa rigidité morale lui interdit sans doute de tourner l'interdiction d'offices et d'embrasser une possible carrière juridique. Quant à l'évasion vers le haut, par les affaires où brillent les Dangirard par exemple, la fortune familiale ne semble pas suffisante, et du reste il faudrait émigrer. Une voie, toutefois, s'ouvre aux talents protestants : la médecine. En 1764, il est dans la capitale où, parallèlement à l'enseignement un peu sclérosé de la faculté, il suit les cours novateurs d'Antoine Petit, au Jardin du roi. Mais sans doute ne peut-il faire face au coût prohibitif d'un bonnet de docteur de Paris¹⁷, surtout que Montpellier est une université fort réputée : le 13 août 1767, il y est reçu docteur.

Si l'on en juge par la suite, le nouveau médecin est suffisamment brillant pour songer à s'établir dans une ville, auprès de la seule clientèle susceptible de le

14 Lettre à sa femme, 6 septembre 1789, dans « La vie et les œuvres... », p. 126-127.

15 « Mes devoirs principaux... ».

16 En 1783, les Loyau et les Deladouespe feront de même, voir Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 7.

17 Le docteur Lavergne, son presque contemporain, fait de même à Nancy, pour 300 livres, alors qu'il lui en aurait coûté 7 000 livres à Paris. Voir le bel ouvrage de Jean-Pierre Goubert, *Médecins d'hier, médecins d'aujourd'hui. Le cas du docteur Lavergne (1756-1831)*, éd., Publisud, 1999, p. 40.

faire vivre. Là également, il pourra continuer de se cultiver en fréquentant des cabinets littéraires ou tout simplement des esprits frottés de littérature. Il y est du reste très attaché, lui qui un temps tient des recueils de citations¹⁸, s'adonne à la « bibliomanie »¹⁹, et va jusqu'à souscrire à l'*Encyclopédie*. Mais il faut le croire habité par des impératifs qui lui font braver toute logique apparente : il choisit d'exercer dans le bocage bas-poitevin, dont il sait pertinemment que la population ne jure que par ses guérisseurs traditionnels, et qui plus est à Saint-Maurice-le-Girard, un trou perdu. Mais c'est chez son père, en fidélité parfaite à l'égard des siens.

C'est là que nous le décrit Dangirard, en fin observateur. Il nous a déjà montré le médecin s'épuisant à la tâche et suscitant davantage l'effroi que l'admiration de son entourage. Lui qui se plaint sans cesse de son surmenage et de sa mauvaise santé, au point de devoir se gorger de remèdes²⁰, ne saurait pour autant, remarque notre témoin, supporter de rester un peu dans son cabinet ou sa maison²¹. Au contraire, ce grand sensible a choisi d'être quotidiennement confronté à la misère et à la souffrance des plus démunis²². Et on le voit, note Dangirard, se coucher accablé par de telles scènes, « inquiet et impatient de retourner le lendemain revoir ces infortunés »²³. Enfermé dans une situation ingérable, il fuit sa dépression et sa culpabilité en se consumant dans l'action.

820

LE MÉDECIN DES ÉPIDÉMIES

Quelques dizaines d'années plus tôt, notre médecin des pauvres serait sans doute passé inaperçu, engloutissant progressivement sa fortune et compromettant sa santé dans cette fuite éperdue. Mais en ce XVIII^e siècle finissant, la monarchie administrative se préoccupe comme jamais de redresser une démographie qu'elle croit en déclin, et d'améliorer la santé de la population. Gallot, qui se révèle remarquablement informé, mise sur ce courant hygiéniste et populationniste, car il sait qu'il ne peut pas se passer d'informateurs ni d'acteurs locaux.

Protestant, il sait d'expérience que la tolérance est avant tout impulsée par les esprits éclairés qui peuplent les ministères, quand bien même les mentalités populaires évoluent plus lentement²⁴. Il sait donc où se situe le progrès, et du

18 P. Dangirard, *La Vie quotidienne en Vendée...*, p. 101-102.

19 Lettre à Dubois de F., 22 janvier 1787, Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 220.

20 Mercier, « Notice... », p. 28.

21 P. Dangirard, *La Vie quotidienne en Vendée...*, p. 169.

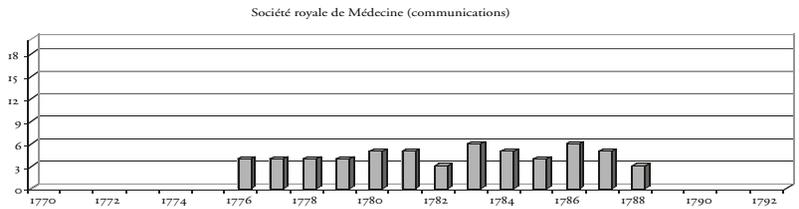
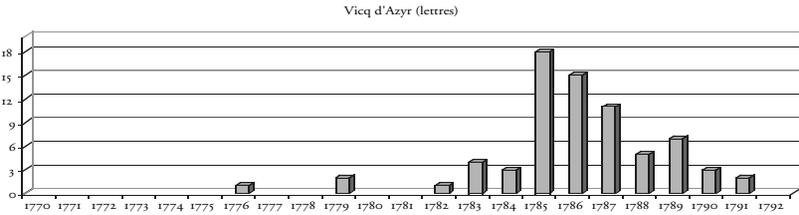
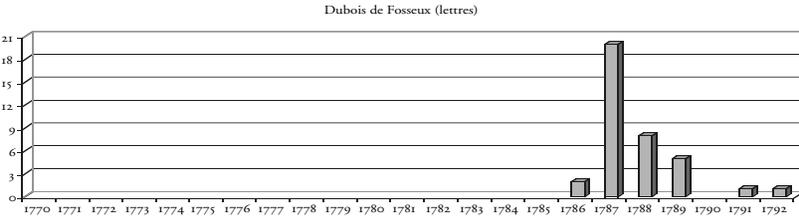
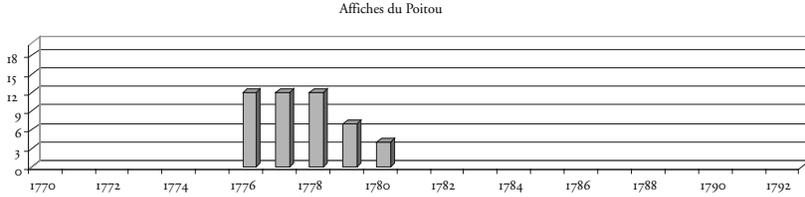
22 *Ibid.*, p. 64

23 *Ibid.*, p. 84

24 *Ibid.* : de multiples observations de Dangirard vont en ce sens.

reste il est, note Dangirard, « toujours enjoué des Grands (qui lui font bon accueil »²⁵. Son ami intime, Pierre-Jacques Julliot, son coreligionnaire devenu son beau-frère, est lui-même un noble passablement fortuné²⁶.

Gallot, médecin des pauvres... et fin manœuvrier
(articles, correspondance et communications)



Suivons-le dans sa stratégie à long terme. En fait, ses visites n'occupent pas l'intégralité de son temps. Outre « un journal clinique et météorologique », il rédige des rapports et entretient « une correspondance de 60 à 80 lettres par

²⁵ *Ibid.*, p. 212.

²⁶ Ils ont épousé, le même jour, deux sœurs Goudal, filles d'un négociant bordelais.

mois »²⁷. En 1770, il parvient à publier dans le *Journal de Médecine* un premier article, suivi l'année d'après de deux autres, et d'un quatrième en 1775. En 1776, il adhère à la Société de Médecine de Paris. Notre homme sait l'importance et la force des réseaux de sociabilité d'alors, et c'est le début d'une impressionnante série : l'Académie de La Rochelle en 1780, le Collège de Médecine de Nancy en 1785, l'Académie d'Arras et la Société d'Agriculture de Paris en 1787, les Académies de Bordeaux et de Dijon, la Société d'Agriculture de Laon et le Cercle des philadelphes du Cap français en 1789, l'Académie de Rouen et le Musée de Paris en 1790, l'Académie d'Orléans et l'Académie électorale de Mayence en 1791, et encore, en 1792, l'Académie impériale des curieux de la Nature²⁸.

822

L'année 1776 constitue cependant pour lui un véritable point de départ. Il donne pas moins de douze communications aux *Affiches du Poitou*, et autant en 1777 et 1778. Ensuite, sa production faiblit : sept en 1779, et quatre en 1780, puis plus rien. C'est qu'il vise plus loin. En cette même année 1776, il se rappelle au bon souvenir de Vicq d'Azyr, dont il a été le condisciple à Paris, et qui est en passe de devenir l'autorité suprême du royaume en matière de médecine. Deux fois, il se porte volontaire auprès de lui pour rendre compte des maladies régnantes, sans succès. Qu'à cela ne tienne : avec une remarquable constance, il s'impose comme son fournisseur le plus abondant de rapports – cinquante-neuf en 13 ans, probablement bien davantage – issus de ses trois relevés météorologiques quotidiens et de ses observations médicales sur le terrain. Et cette anticipation se révèle vite payante. Le 29 avril 1776, Turgot crée la Commission de Médecine, que Necker transformera en août 1778 en Société royale de Médecine ; le 3 juillet, Gallot en est élu membre associé. Du coup, le voici membre d'un puissant réseau de quatre-vingt-dix membres, dont trente à Paris, l'un des principaux outils de la politique d'assistance publique voulue par l'État monarchique. L'année suivante, Gallot est déjà décoré du titre de médecin du duc de Chartres.

Cependant, notre provincial sait que rien ne vaut la relation personnelle. En 1778, le voilà à Paris où il est déjà revenu en 1775. Devant l'Académie des Sciences, il présente son *Essai d'analyse de quelques eaux minérales du Bas-Poitou*. Ainsi validé par en haut, il peut en 1781 s'intituler « intendant des eaux minérales de Réaumur » et, en 1784, de toutes celles du Bas-Poitou. En 1779, son *Tableau des maladies aiguës et chroniques auxquelles les bestiaux de toutes espèces sont sujets dans chaque pays* est couronné par le deuxième prix de la Société royale de Médecine.

27 Lettre à Dubois de F., 15 février 1787, dans « La vie et les œuvres... », *op. cit.*, p. 222.

28 Liste de Gallot lui-même, dans Mercier, « Notice... », p. 38.

Peut-être un peu réconforté, Gallot songe à se marier : le 31 août 1779, il épouse à Tonnavy-Charente Élisabeth Goudal, la fille d'un négociant calviniste bordelais. Le 25 décembre 1780 leur naît Noë-Pierre, qui est baptisé au désert le lendemain. Le 31 août 1782, ils achètent, pour une valeur de 26 400 livres, la maison, métairie, terre et seigneurie du Fief-Mignoux. Le 30 novembre naît Moïse-André, et, le 14 juillet 1786, Anne-Élisabeth-Bonnaventure.

Mais ni le médecin des pauvres, ni surtout le fils de son père, ne saurait se contenter de ces premiers succès ni de ce bonheur familial. À la fin de 1782, il tente de créer dans son canton un hôpital rural : en vain. Et puis les circonstances servent cet homme que l'on devine à l'affût des courants porteurs. En février 1784, sévit autour de Chantonay une pneumopathie épidémique qui s'interrompt fin mai, pour reprendre en octobre. La mortalité est de l'ordre de 16,5 %, et Gallot en adresse aux autorités une observation très poussée. Or c'est justement le 24 février que Blossac, l'intendant du Poitou, promulgue une ordonnance qui constitue un véritable règlement d'assistance médicale, épidémiologique et d'hygiène²⁹. Conformément aux thèses aéristes d'alors, selon lesquelles les maladies sont essentiellement dues aux variations climatiques, Blossac préconise des monographies synthétisant les données topographiques, climatiques, économiques et médicales de chaque arrondissement. Sitôt signalée une épidémie, le syndic de la paroisse concernée devra avertir le subdélégué, qui actionnera le médecin désigné à cet effet. Celui-ci prendra les mesures nécessaires, recourant aux services des chirurgiens, distribuant des boîtes de remèdes, et appelant au concours des seigneurs et des curés, sans oublier de rendre compte à Pallu, le doyen de la faculté de Médecine de Poitiers, qui portera le titre de médecin en chef des épidémies.

De mars à mai 1784, une « fièvre catarrhale » est signalée autour de La Forêt-sur-Sèvre au subdélégué, qui y dépêche Gallot. Celui-ci se montre parfaitement à la hauteur des espérances de l'administration, qu'il inonde de rapports dès la mi-avril, puis le 29, le 6 mai, le 13 et encore le 27. Entre-temps, le 1^{er} mars, Blossac l'a nommé médecin des épidémies. Le 16 juin 1784 ce dernier consolide opportunément sa fonction en faisant imprimer son *Mémoire historique sur la fièvre catarrhale, bilieuse [...] qui a régné épidémiquement à La Forêt-sur-Sèvre et les environs en mars, avril et mai* 1784. Le voilà reconnu expert, expédiant le 27 septembre 1785 au nouvel intendant Boula de Nanteuil un rapport intitulé *Moyens proposés pour le soulagement des pauvres malades de la campagne*³⁰, dans

29 Léo Desainvre, « Deux médecins des épidémies au XVIII^e siècles. II. Jean-Gabriel Gallot », *Bull. de la Soc. de statistiques, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, janvier-mars 1889 ; Louis Merle, *Le Service des épidémies et de l'hygiène en Poitou avant la Révolution*, éd., Impr. du Progrès Niort, 1931.

30 Fonds Dugast-Matifeux, 44/25, cité par Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 185-187.

lequel il préconise au « magistrat éclairé et bienfaisant » des distributions de riz et d'un « amidon patatier » dont il a le secret, ainsi que des boîtes de remèdes de sa composition.

Ce faisant, il double ses rapports à Vicq d'Azyr de lettres personnelles aussi nombreuses qu'alarmistes. Le ton très déférent du début demeure, mais il ne dédaigne pas de le nuancer de chantage : ainsi le 21 novembre 1784, menaçant de publier un Mémoire dans le *Journal de Médecine* si celui-ci n'est pas lu en séance de la Société royale³¹. Le 22 janvier 1786, il croit devoir lui signaler que la disparition du regretté docteur Bonamy, de Nantes, laisse une place vacante parmi les « associés régnicoles³² ». Il fait bien, puisque celle-ci lui est attribuée le 27 juin.

824

Entre-temps, l'épidémie signalée précédemment a ravagé la région. C'est l'occasion pour Gallot d'opérer en grand. Non que son diagnostic brille par son audace, qui attribue aux « variations trop subites de la température » ce qu'on croit identifier aujourd'hui comme une pneumonie à pneumocoques. Quant aux remèdes qu'il utilise, ils paraissent à peu près inefficaces, même s'il a l'heureuse idée d'isoler les contagieux et de déconseiller la saignée chez les plus affaiblis. Mais il accumule les observations, cinquante au total, et se livre même à quatre autopsies.

Faute d'une efficacité que la médecine de l'époque ne permet guère, il faut reconnaître en Gallot une habileté consommée en matière de communication. Le 23 février, il met un point final à son *Mémoire sur l'épidémie qui a régné en 1784 et 1785 dans la subdélégation de La Châtaigneraie en Bas-Poitou*, mais il en diffère l'impression « pour qu'il puisse être présenté au concours³³ ». Bien lui en prend, puisque, le 29 août, son rapport est couronné du premier prix, avec médaille d'or, par la Société royale de Médecine.

Le voici désormais habilité à éditer l'œuvre qui le fera passer à la postérité, et pour laquelle il déploie un talent qui révèle une profonde connaissance des vanités humaines. Paru en 1787, et intitulé *Recueil d'observations, ou Mémoire sur l'épidémie...*, l'ouvrage est en effet savamment construit. En tête, on trouve reproduit le *Mémoire* sur l'épidémie de La Forêt-sur-Sèvre, qui rappelle opportunément l'esprit pionnier de l'auteur. Puis vient le *Mémoire* sur la grande épidémie de 1784-1785, qui englobe opportunément les observations des confrères de la généralité, communiquées par Pallu lui-même, dont le nom et les qualités apparaissent en gros sur la page de titre, mais qui n'en

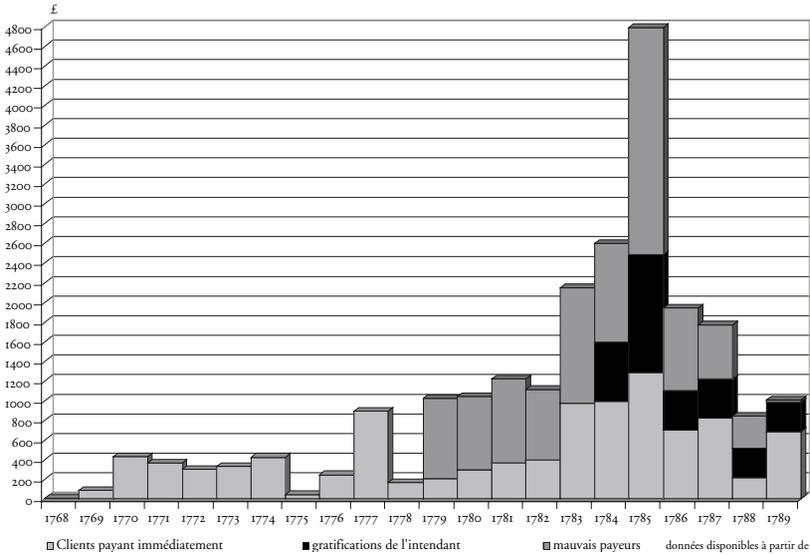
31 *Ibid.*, p. 260.

32 *Ibid.*, p. 273.

33 Lettres à Vicq D'Azyr, 17 avril 1786, *ibid.*, p. 273-274. Le *Recueil* de Gallot a été notamment exploité par Jean-Pierre Goubert, Roselyne Rey, Jacques Bertrand, Alexandra Laclau, dans *Atlas de la Révolution française*, t. VII. *Médecine et santé*, éd., EHESS, p. 14.

cède pas moins pratiquement le pas à Gallot, comme médecin des épidémies pour la province. Doit-on voir en lui un précurseur dans l'art de « présenter les chiffres » ? Le tableau général de la page 96 tient du chef-d'œuvre. Le lecteur un peu curieux ne peut en effet manquer d'établir le ratio entre le nombre de morts et celui des malades : sur douze circonscriptions, sept sont à plus de 40 % de mortalité, avec une pointe de 74 % pour Châtellerauld ; Poitiers, où officie Pallu, est à 31 % ; quant à Gallot, il fait modestement 24 %... Suit un supplément « sur les maladies régnantes pendant l'année 1785 », où l'auteur enfonce à nouveau le clou. Il a encore l'art, en début d'ouvrage, de se prévaloir du premier prix accordé par la Société royale de Médecine et de l'impression aux frais du roi, tout en le dédiant à l'intendant, qui a montré « tout ce qu'on peut attendre d'un magistrat éclairé ». Du reste, le livre se termine sur la profession d'humilité d'un auteur qui, depuis vingt ans, est « livré seul dans une campagne à une pratique pénible et nombreuse, parmi la classe la plus infortunée des citoyens », et qui s'est borné à observer et à soigner, laissant à d'autres, plus savants, le soin d'énoncer la vérité médicale. Pour finir, il en appelle, en capitales, à « notre AUGUSTE MONARQUE »... Est-il vraiment dupe de sa rouerie ? Son *Livre de visites*, déjà évoqué, permet de le croire. En deuxième de couverture, son misérabilisme s'épanche à travers le récapitulatif de ses recettes entre 1767 et 1789 : 10 137 £, auxquelles s'ajoutent 3 400 £ de gratifications attribuées par le roi au médecin des épidémies, soit une moyenne annuelle de 615 £, qui ne saurait effectivement permettre à notre homme d'acheter, en 1782, le Fief-Mignoux, ni de payer 300 à 400 £ de vingtièmes chaque année. Mais c'est ne tenir compte que de la première liste, celle des bons payeurs, en tête de son registre, et pas de la seconde qui, après seize folios blancs, énumère les prestations gratuites, mais également les sommes restant à percevoir. Pourquoi la visite est-elle taxée à 6 livres, et pourquoi n'existe-t-il aucune demi-mesure entre ce prix très élevé pour l'époque et la gratuité intégrale ? On peut penser qu'il estime très haut son talent, et que cela renforce en quelque sorte le prix de sa gratuité. Ainsi, son prodigieux acharnement à l'encontre des guérisseurs traditionnels, guère plus inefficaces que lui, ne tient probablement pas à la seule vindicte à l'égard d'une concurrence jugée déloyale, mais relève peut-être avant tout de la soif de domination sans partage du médecin philanthrope. Quant à la réalité, elle est légèrement différente : si l'on ne tient pas compte de la période antérieure, pour laquelle nous n'avons que les bons payeurs, la moyenne des ses émoluments, entre 1779 et 1789, s'établit à 631 livres payées comptant, plus 306 livres de gratifications royales, plus 850 livres de sommes dues, dont quelques feuilles volantes prouvent qu'elles n'étaient pas toutes perdues. Au total, Gallot aurait pu gagner 1 790 livres par an, ce qui est plus acceptable, même s'il ne veut pas le savoir, et ce qui n'ôte rien à sa véritable générosité de médecin des pauvres.

Les comptes du médecin philanthrope



826

Cette mise en évidence de la complexité du personnage nous permet de ne pas le croire sur parole. Ses contemporains eux-mêmes ne sont pas dupes d'une précipitation qu'on veut croire motivée par la seule volonté de bien faire. Ainsi en va-t-il de l'épizootie à propos de laquelle il a rédigé « un petit mémoire à consulter », mais qui, après enquête de l'intendant, s'avère imaginaire³⁴. On peut aussi, en moins anecdotique, évoquer les descriptions misérabilistes dont il émaille ses rapports. Ainsi son *Essai sur la topographie médicale du Poitou*³⁵, probablement écrit en 1787 et pour lequel il obtient en 1790 un jalon d'or de la Société royale de Médecine de Paris : « la misère, y note-t-il, est extrême, [...] elle est incroyable chez le pauvre, principalement dans les temps de maladies... Il faudrait, pour s'en convaincre, visiter les chaumières... ». Les observations de Dangirard quant à l'abondance de gibier dans le Bocage et surtout la multiplication des salaires par trois en dix ans³⁶ permettent de douter de l'objectivité de cette vision misérable et de la porter plutôt au crédit de la générosité du bon docteur.

34 Lettres de Gallot des 25 juin et 9 juillet, lettre de l'intendant du 3 juillet 1786, cité dans « La vie et les œuvres... », p. 275-277.

35 « Essai sur la topographie médicale du Poitou », Cl. Dugast-Matifeux éd., *Société d'émulation de la Vendée*, 1871, p. 101-131.

36 P. Dangirard, *La Vie quotidienne en Vendée...*, p. 131.

Identifiant sa propre souffrance avec celle du peuple, discernant la dimension éminemment sociale des maladies dont il doit bien avoir confusément conscience qu'il parvient mieux à les signaler qu'à les traiter, Gallot aspire à dépasser son rôle de médecin des pauvres. C'est ainsi que, depuis le 25 septembre 1786, il entretient avec Dubois de Fosseux, le secrétaire de la célèbre Académie d'Arras, une correspondance plutôt creuse et mondaine, voire obséquieuse³⁷. Sur ses trente-sept lettres, vingt datent de 1787, le temps d'obtenir, vers la fin de l'année, son affiliation, puis il se contente d'entretenir une flatteuse relation et d'appartenir à ce formidable réseau qui pourra un jour se révéler utile.

Le temps est déjà cependant aux turbulences pré-révolutionnaires, avec la création en juin 1787 des Assemblées provinciales. Aussitôt choisi comme représentant du Tiers, Gallot se fait le porte-parole du peuple en rédigeant un court mémoire intitulé *Idées sur les fonctions attribuées aux Assemblées provinciales*³⁸ : « Il y a si longtemps, écrit-il, qu'il est la bête de charge, qu'il serait temps qu'on s'occupât de lui. » Et de remettre sur la table la création d'hospices ruraux qu'il avait tenté d'obtenir de Necker par le biais de sa femme qui, faute de finances, l'avait renvoyé à la charité privée³⁹. Pour « détruire peu à peu la mendicité qui est l'opprobre de l'humanité », il préconise également l'institution d'ateliers de charité. Mais l'essentiel, selon lui, est de mieux répartir l'impôt, et de faire davantage payer ceux qui en ont les moyens. Et d'imaginer à cette fin une estimation de la valeur des domaines, une opération qu'il estime si difficile à réaliser, qu'il préconise pour l'heure de se contenter de corriger la répartition entre paroisses, de faire davantage porter la corvée sur les riches, et de redresser « les abus frappants ». La prudence l'emporte, on le constate, chez ce modéré qui ne parle pas explicitement de faire payer les privilégiés, et qui a bien conscience des « circonstances où se trouve le gouvernement », c'est-à-dire de la crise financière. Son *Mémoire sur les chemins vicinaux...*, daté du 26 mai 1788, le montre encore essentiellement pragmatique : il a créé un atelier de charité qui s'est occupé d'améliorer la route... qui dessert sa propriété du Fief-Mignoux⁴⁰. Le 30 septembre, Necker lui demande d'étudier, avec ses collègues de l'Assemblée d'élection de Fontenay, un projet de convocation des

37 Léon-Noël Berthe, *Dictionnaire des correspondants de l'académie d'Arras au temps de Robespierre*, éd., chez l'auteur, 1969 ; Lettres de Gallot, citées par Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 217-251.

38 Collection Dugast-Matifeux, 44/22, ms, 4 p.

39 Lettres de Mme Necker à Gallot, dans « La vie et les œuvres... », p. 189-192.

40 Arch. dép. Vendée, C44, « Mémoire sur les chemins vicinaux de l'arrondissement de Coulonges, pour servir de réponse à la lettre de MM. de la commission intermédiaire de Poitiers du 26 mai 1788 », *ibid.*, p. 161-165.

États généraux sur la base de la propriété foncière. Le 15 octobre, lorsque cette même assemblée se dote à cet effet d'une commission de quatre membres, il est l'un des deux représentants du Tiers État. Le voici entré en politique.

Il n'oublie pas les siens pour autant. Le 3 décembre 1788, il adresse à Necker, au nom des protestants du Poitou, des observations respectueuses soulignant le caractère inabouti de l'édit de Tolérance du 17 novembre 1787, et réclamant l'accès officiel à toutes les professions, ainsi que l'exercice privé du culte⁴¹. Les doléances sont relayées lors de l'assemblée du bailliage de Vouvant, qui préconise que les biens mis en régie un siècle plus tôt soient rendus aux familles. Le 12 mai 1789, Gallot remet encore à ce sujet au ministre un mémoire qu'il lui a demandé cinq jours plus tôt. Necker lui fait comprendre qu'il n'en fera rien : l'heure est à des affaires autrement plus graves.

828

Bien que très pris par ses nouvelles fonctions, si l'on en juge par la raréfaction de ses visites, notre docteur n'en continue par moins de se manifester auprès de la Société royale de Médecine. Le 8 décembre 1788, il adresse à Vicq d'Azyr son *Essai sur la topographie médicale du Poitou*, espérant dans une lettre du 28 août suivant, que ce mémoire pourra concourir pour un prix d'encouragement. Et, peu après, il présente à la Société ses « Réflexions sur les causes principales des maladies populaires ou épidémiques dans le canton de La Châtaigneraie, avec des vues de soulagement public pour les pauvres de la campagne »⁴².

Entre-temps s'est opérée l'élection aux États généraux. On aura profité d'un de ses moments d'indisposition pour le faire député, écrit-il modestement à Dubois de Fosseux⁴³ : le 26 mars 1789, Gallot est élu le onzième des quatorze députés du Tiers poitevin. Dès le 21 avril, le voici parti pour Versailles avec son ami Lofficial, lieutenant au siège royal de Vouvant, avec qui il va partager un logement. Conscient sans doute de jouer enfin un rôle dans l'histoire, il tient, jusqu'au 31 juillet, un *Journal*⁴⁴ très circonstancié, le doublant, à partir du 21 mai jusqu'au 26 janvier 1790, de longues lettres à sa femme restée au pays⁴⁵.

41 Louis Merle, « L'Édit de 1787 dans le Bas-Poitou. Le rôle du D' Jean-Gabriel Gallot, député du Poitou à la Constituante », *Bull. de la Soc. d'histoire du protestantisme français*, 1932, p. 132-158.

42 Cité par Louis Merle, dans « Le service... ». Analyse par la Société royale de Médecine, fonds Dugast-Matifeux, 44/1, ms.

43 Lettre le 13 octobre 1789 à Dubois de F., 10 avril 1789, cité par Louis Merle, dans « La vie et les œuvres... », p. 246.

44 Fonds Dugast-Matifeux, cahier ms, 82 folios, p.p. Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 59-102. Dans la même liasse de ce fonds, on trouve également pour la période du 27 avril 1789 au 27 juillet 1790, son « Journal relatif aux États Généraux de 1789 », qui est surtout une chronique parlementaire, 285 p. ms.

45 Fonds Dugast-Matifeux, 44. Copies de lettres de Gallot à sa femme, ms, cité par Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 104-137.

Sans prétendre tirer de cette double source toute sa richesse, loin s'en faut, on se contentera ici de marquer l'évolution personnelle du député⁴⁶. En tête de son *Journal*, il a inscrit les cent dix personnes à visiter : « tous les ministres », les princes, les anciens condisciples de Caen, les confrères, etc. Et il ne se fait pas faute, en effet, de faire, au propre, sa tournée des grands ducs. Bon public, il s'émerveille volontiers des fastes monarchiques, depuis le coucher du roi jusqu'aux appartements du Trianon, et va à tous les spectacles, pourvu qu'ils soient gratuits.

Est-ce uniquement pour rassurer son épouse, avec laquelle il entretient une relation fusionnelle ? Dans ses lettres, il affecte de ne s'accorder aucune distraction : « Je n'ai ni désir ni courage de rien voir, la rassure-t-il. Je ne songe qu'à ce dont je suis séparé et ne m'occupe que de mes notes et de ma correspondance »⁴⁷. La comparaison entre son *Journal* et sa correspondance paraît ainsi révéler les deux faces, publique et privée, du personnage. Et l'on peut aussi y voir un dédoublement en cours entre le député du Poitou tel qu'il se pensait initialement, et le révolutionnaire qu'il est en train de devenir. « J'ai vu dîner le roi et la reine. Cette dernière n'a pas plus mangé que dimanche », note-t-il sobrement le 21 mai dans son *Journal*. Le même soir, il gratifie sa femme d'une introspection d'une toute autre couleur. « J'ai vu dîner, ou du moins à table, pendant vingt à trente minutes, deux individus, dont un seul a touché à la profusion des mets, lui écrit-il ; ils riaient pour tromper leur ennui. Va, chère amie, tout cela est magnifique mais ne satisfait point le cœur. Je suis revenu dîner seul avec mon hôte et j'ai mangé mieux qu'eux »⁴⁸.

Comme porté par une puissante vague de fond, Gallot se radicalise à vue d'œil. Le 24 mai, il en est encore à évoquer les esquives du clergé et une noblesse qui « invoque pour elle l'histoire ». Et puis vient le 13 juin, jour où les trois premiers curés, des Poitevins, viennent se joindre au Tiers : « tous les yeux se sont humectés », note-t-il, visiblement ému. Le 23, pour la première fois, il qualifie les privilégiés « d'aristocrates », et affirme la décision royale de refuser la constitution du Tiers en assemblée nationale, « d'acte de despotisme ». Même si son affection pour Louis XVI demeure, il a le sentiment très net que, de cette résistance, est née une nouvelle force. Le 13 juillet, les « nouvelles les plus alarmantes » arrivent de Paris, et l'on parle d'y envoyer une délégation pour calmer les troubles. Devant le nombre de volontaires pour cet honneur, on doit tirer au sort, et « j'ai eu l'avantage de l'obtenir », se réjouit-il courageusement. « La Révolution est faite, annonce-t-il à son épouse le 19 juillet ; j'ai été témoin,

46 Timothy Tackett, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.

47 Lettre de Gallot à sa femme, 21 mai 1789, dans « La vie et les œuvres... », p. 104-106.

48 *Ibid.*, p. 74 et p. 105.

mercredi [15] et vendredi [17] du spectacle le plus étonnant. Je ne puis t'en donner les détails⁴⁹ ». À croire que désormais les événements se précipitent au point qu'il n'arrive plus à en tenir les annales : dans son *Journal*, deux pages blanches. Bientôt, il ne le tiendra plus du tout.

En attendant, il se réjouit, le 31 juillet, de voir « les gens à blason subjugués, vaincus et accablés sous le poids de notre fermeté »⁵⁰. Le 2 août, la « canaille à blason » est taxée d'une « conduite abominable ». « Ils craignent la *grillade* de leurs châteaux⁵¹ », se réjouit-il encore le 6 août. Le 16 septembre, les curés de naguère sont devenus « les calotins », et un même sac peut contenir « la prêtraille, le blason, la finance et la séquelle du palais »⁵². Quant à lui, rassure-t-il tout de même sa douce épouse, s'il ne s'exprime pas en pleine assemblée, c'est qu'il n'a pas assez de voix. « Je parle dans les bureaux », lui assure-t-il. Du reste, n'étant pas connu du public, il n'en risque pas les désagréments⁵³. Et puis il est doux de se sentir désormais, dans la Société des Jacobins, « deux à trois cents, comme cela, liés à jamais sans même savoir nos noms, mais si bons amis et si fort attachés que, voyageant désormais dans tout le royaume, nous ne pourrions le faire sans rencontrer des collègues, c'est-à-dire des amis, du moins pour ceux qui sont dans les bons principes ». L'Assemblée, aussi, est une foule.

830

Quant à la foule révolutionnaire, notre bourgeois a du mal à en admettre les horreurs dont il est le témoin : « On portait dans les rues la tête de M. Foulon au haut d'une pique et on traînait dans les rues son corps nu », rapporte-t-il le 22 juillet dans son *Journal*, s'alarmant de constater que désormais « les liens du pacte social sont bien disjoints »⁵⁴. Mais est-ce bien le même homme qui, le 26, marque à sa femme que la « populace fit justice, le soir, de Foulon et de Bertier ? » Il est « malheureux qu'il ait péri des hommes lors de la prise de la Bastille », ajoute-t-il le 2 août, « mais cela ne se peut autrement dans les grandes révolutions ? »⁵⁵. La contagion de l'ensauvagement ?

La modération l'emporte pourtant le plus souvent, chez ce descendant de persécutés. Vers le 8 août 1789, il publie ses *Vues sur les bases de la Constitution et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*⁵⁶ qui le montrent partisan d'une monarchie constitutionnelle où la nation, « après s'être garantie à elle-même la liberté, la propriété, la protection, la sûreté et la tranquillité

49 *Ibid.*, p. 118. Le 15, le roi ordonne aux troupes de s'éloigner de Paris. Le 17, il est reçu à l'Hôtel de ville et arbore la cocarde tricolore.

50 *Ibid.*, p. 119.

51 *Ibid.*, p. 122.

52 *Ibid.*, p. 128.

53 Lettre du 6 août 1789, *ibid.*, p. 124.

54 *Ibid.*, p. 97.

55 *Ibid.*, p. 120-121.

56 Impr., 6 p.

des citoyens », délègue au roi un pouvoir exécutif fort. Point d'égalité, on le voit, chez ce propriétaire soucieux d'ordre, et que Mirabeau effraie par un « discours le plus insolent et le plus séditieux »⁵⁷. Peut-être pourtant dérive-t-il progressivement à gauche. Sa première cotisation à la Société des Jacobins date du 4 mars 1790⁵⁸. Il reste néanmoins un homme de commissions. Ses *Vues générales sur la restauration de l'art de guérir, suivies d'un plan d'hospices ruraux pour le soulagement des campagnes*⁵⁹ sont lues le 31 août devant la Société royale de Médecine et présentées le 9 octobre au Comité de salubrité de l'Assemblée nationale. Réformateur avisé, il ne prône rien moins qu'un changement profond de l'enseignement médical, sa gratuité, la réduction du nombre de facultés, et l'organisation d'un corps de médecins fonctionnaires chargés de la santé publique. Pas étonnant si, le 4 du même mois, ce Comité de salubrité, créé sur proposition du bon docteur Guillotin, l'adopte comme secrétaire général. L'année suivante, Gallot publie encore des *Observations sur le projet d'instruction publique lu par M. Talleyrand-Périgord*⁶⁰. Ces projets, comme tant d'autres, ne survivront pas à la dispersion de l'Assemblée constituante, le 30 septembre 1791, et à leur reprise à frais nouveaux par les hommes de la Législative.

Avant de quitter Paris le 31 octobre, il publie encore une *Notice sur la vie de Jacques Jallet [...], député à l'Assemblée nationale constituante*⁶¹, qui est décédé le 13 août 1791. Et, depuis Saint-Maurice-le-Girard, il insiste, le 12 janvier 1792, pour qu'en la mémoire de ce prêtre qui a été parmi les trois premiers à rallier le Tiers État, un cube de marbre blanc soit érigé au Panthéon⁶², réitérant même sa demande le 25 mars auprès de Genzoné, alors président de l'Assemblée. « C'était un excellent ami. C'était le mien... », explique-t-il dans sa notice, se targuant d'avoir « constamment vécu avec lui dans la plus grande intimité ». Curieuse intimité, tout de même, que celle qui ne laisse de trace ni dans son *Journal* ni dans sa correspondance ! À y regarder de plus près, le regretté député, dont Gallot déplore qu'aucune gazette n'ait annoncé la mort, prend cependant une figure mieux connue. « La faiblesse de sa voix, la modestie, la timidité et un dérangement de sa santé » s'opposèrent à ce qu'il « occupât souvent la tribune », explique son collègue. D'origines modestes, ajoute-t-il, il n'a réussi que par la force du poignet, et son premier poste a été un trou perdu. Et pourtant, que cette vie de vulgarisation agricole et de philanthropie a été remplie ! « Ce bon,

57 Le 16 juin 1789, *ibid.*, p. 81.

58 Fonds Dugast-Matifeux, 44, *Journal*...

59 Impr., 24 p.

60 Impr., 16 p.

61 Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 155-160.

62 *Ibid.*, p. 140-142.

honnête, courageux et utile » personnage, qui « ne s'est pas mis en avant pour être regardé », n'en a pas moins été un acteur décisif et ne doit donc « pas être regardé comme indifférent dans l'histoire de la Révolution française ». Une épitaphe, ou un autoportrait ?

Depuis Paris, Gallot n'a pas pour autant oublié sa Vendée. Apprenant que le peuple de Mouilleron-en-Pareds, de Saint-Maurice-le-Girard et de La Châtaigneraie, inquiet pour sa subsistance, a perquisitionné chez les propriétaires de stocks de céréales, il somme son épouse de se montrer digne de lui par sa fermeté. « Donne-leur un peu d'argent et quelques boisseaux de blé », poursuit-il dans sa lettre du 9 janvier 1790 : « C'est ainsi qu'il faut s'attacher le peuple et le persuader que s'il dépouille les personnes bienfaites, il ne recevra plus de charité, que les riches deviendront pauvres et les pauvres des voleurs, et que tout sera perdu »⁶³. Et de discerner, derrière les « mutins », « des suggestions étrangères », peut-être de la part du curé de Mouilleron, qui « regrette son bénéfice ». Le 22, il publie à Paris – et fait distribuer au pays – une *Adresse aux habitants de La Châtaigneraie* qui témoigne du fossé entre le révolutionnaire qui accompagne les violences parisiennes, et le bourgeois qui craint pour ses propriétés. « Les gens plus riches que vous ne vous ont-ils pas toujours procuré les soulagements les plus efficaces dans vos besoins, dans vos maladies »⁶⁴ ? demande-t-il à ses « chers compatriotes ». Et de les conjurer de ne pas inquiéter leurs députés qui ne s'occupent que de leur bien, d'obéir « aux ordres du monarque bienfaisant qui a voulu se dire le *restaurateur de la liberté française* », de ne « rien faire contre le bon ordre », et « d'acquitter les impôts avec exactitude ».

Le 17 juillet 1790, on le sait, l'Assemblée, suite à la nationalisation des biens ecclésiastiques, vote la Constitution civile du clergé qui bientôt apparaît comme une tentative de créer une Église d'État séparée de Rome. Dès le mois de février 1791, et jusqu'à l'été, elle provoque des troubles graves en Vendée. Qu'à cela ne tienne : dans le même temps, les 31 février, 4 mars, 23 mars et 31 mai, l'ancien médecin des pauvres achète, pour 72 954 livres, trois métairies et deux borderies appartenant aux prieurés de Cheffois et de Bonnerey, au chapitre de Luçon et à la cure de Saint-Cyr-des-Gâts⁶⁵. Son frère, Noë-Pierre, président du district de La Châtaigneraie, sert d'intermédiaire. Et les paysans du Bocage, que la crise bovine, occasionnée par plusieurs années de sécheresse, a privés de liquidités, ne peuvent qu'être spectateurs de cette curée et ravalent leur rancœur.

63 *Ibid.*, p. 129-130.

64 Mercier, « Notice... », p. 44-46.

65 Arch. dép. Vendée, 1Q733-737. La succession de Gallot permet d'évaluer à 52 % environ la part des biens nationaux dans sa fortune immobilière, voir Arch. dép. Vendée, 2Q1693.

À ce moment de l'histoire, on ne peut que s'interroger sur ces achats, de la part d'un homme qui n'a pas l'excuse de méconnaître le milieu rural. La tentation d'arrondir considérablement son bien a-t-elle été à ce point irrésistible, comme chez tous ces administrateurs qui se sont taillé la part du lion ? Sans doute. Mais peut-être doit-on apercevoir, en outre, comme une volonté de revanche chez ceux que l'Église catholique a jadis persécutés. Cavoleau, ce prêtre jureur qui saura s'élever au-dessus des partis, croit discerner un lien entre le souvenir des vexations et l'ardeur des protestants à figurer parmi les assemblées qui élisent les prêtres⁶⁶ ; cette remarque pourrait bien valoir pour les biens nationaux.

La venue de sa femme à Paris, à partir du 19 mai 1790, nous prive d'une correspondance qui nous aurait été utile pour comprendre l'attitude de Gallot à l'égard des troubles pré-insurrectionnels de l'été 1791, et c'est bien dommage. La preuve qu'il se tient au courant de la situation nous est fournie par sa recommandation, auprès de Mercier du Rocher, de Gallois et Gensonné, dépêchés en juillet pour enquêter sur la Vendée⁶⁷. Le 27 août, ce dernier lui écrit pour le presser d'agir auprès des ministres afin de renforcer les troupes sur place. Refusant l'établissement d'un culte catholique extérieur à l'Église constitutionnelle, le commissaire de l'Assemblée ne voit de solution que dans la déportation des réfractaires, même s'il craint le pire lorsque les Vendéens « se verront privés de leurs prêtres »⁶⁸. C'est cette intransigeance qui, presque deux ans plus tard, provoque la Guerre de Vendée.

Cependant, sur place, les révolutionnaires du cru n'oublient pas le député. Le 8 ou 9 septembre 1791, il est élu administrateur du département, et le 30 octobre, depuis Paris, Gallot signe déjà en tant que tel. « Les circonstances sont critiques et orageuses, et tout citoyen se doit au salut de la patrie, écrit-il, le 6 janvier 1792, à Dubois de Fossex. La Révolution est bien faite, mais la constitution a besoin d'être défendue et consolidée. » Contre qui ? La question mérite d'être posée.

LE COMPAGNON DE ROUTE

Dans une notice autobiographique datée du 5 janvier 1794, et destinée au représentant Laignelot venu à Fontenay épurer les administrations, Gallot évoque son cabinet détruit par les Vendéens et « ses papiers brûlés ». Ce n'est pas impossible, encore qu'à la même époque Mercier du Rocher, dans ses *Mémoires*

66 J.-A. Cavoleau, *Statistique ou description général du département de la Vendée, annotée et considérablement augmentée par A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré*, 1844, p. 826.

67 Mercier, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Guerre de Vendée*, Thérèse Rouchette éd., Y. Salmon, Loudéac, 1989, p. 71.

68 *Ibid.*, p. 35.

rédigés pour le dédouaner aux yeux des mêmes épurateurs, déplore que tous les siens aient eu précisément le même sort⁶⁹. Plus tard, cependant, il dévoile les dessous des cartes en racontant comment, après le premier discours très menaçant de Laignelot, chacun fit le tri de sa correspondance et brûla tout ce qui sentait « un peu le Marais »⁷⁰. Du coup, on peut remarquer le peu d'archives que nous conservons de Gallot pour 1793, lors même que celui-ci s'est alors réfugié à Fontenay, et soupçonner qu'il a pu également faire le ménage dans sa correspondance. De cela, tout comme du possible langage codé à destination des terroristes, il convient maintenant de tenir compte.

Revenu en Vendée, Gallot a, en mai 1792, l'immense chagrin de perdre son fils Noë-Pierre, un enfant particulièrement précoce qui, à huit ans, connaissait toutes les plantes du jardin botanique de Paris avec leur classification, et qui, à onze ans, avait traduit du grec l'évangile de Saint Jean⁷¹. En septembre, son cousin François Maignen, député sortant, presse l'ancien constituant de se présenter aux élections à la Convention, afin de « remplacer quelques pervers de notre députation »⁷². Bien que manifestement considéré comme un *bon*, Gallot décline l'offre, se contentant, avec son frère, du Conseil général du département. Nouvel indice que désormais on le tient pas pour un modéré : le 21 janvier 1793, le député Roussille-Chamseru lui fait partager sa joie de faire guillotiner Louis XVI. « Aujourd'hui, mon cher camarade, lui marque-t-il, la Convention s'est enfin mise à la hauteur de sa mission. Le tyran va être puni sans sursis »⁷³.

On sait comment, au début de mars 1793, déçu par un nouveau régime dont les partisans ont confisqué à leur profit les responsabilités politiques et les biens nationaux, blessé dans ses convictions par la déportation de ses « bons prêtres », et maintenant sommé d'aller se battre aux frontières pour une Révolution qui en exempte ses administrateurs, le peuple de Vendée se soulève. On sait aussi comment, le 19, à l'instigation des extrémistes qui veulent piéger les Girondins, la Convention décrète une loi de sang qui ne donne plus aux insurgés d'autre choix que de se battre à outrance⁷⁴. À Saint-Maurice-le-Girard, Gallot se retrouve vite cerné par l'insurrection. Le 15 mars, il évacue les siens pour Fontenay. Le 19, alors qu'une première troupe de ligne, celle de Marcé, est

69 *Ibid.*, p. 222. Voir *Napoléon et les Vendéens. Journal inédit de Mercier du Rocher*, préface d'Alain Gérard éd., Centre vendéen de recherches historiques, 2004.

70 André Mercier du Rocher, « Notice... », p. 37.

71 Lettre de Maignen à Gallot. 28 août 1792, Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 143.

72 *Ibid.*, p. 143-144.

73 Alain Gérard, « *Par principe d'humanité...* ». *La Terreur et la Vendée*, Fayard 1999.

74 Cité dans Charles-Louis Chassin, *La Vendée patriote, 1793-1800*, Joseph Floch impr. éd., p. 501.

défaite près de Saint-Vincent-Sterlanges, il est avec son frère chargé d'évacuer sur Niort les archives du département. De retour à Fontenay, le 23, ils sont de nouveau, le 14 mai, devant la menace que les insurgés font peser sur le chef-lieu, chargés d'emporter à Niort les caisses publiques. Des hommes de confiance, on le constate.

Réfugié à Luçon après la prise de Fontenay par les insurgés le 25 mai, le Conseil général tente de juguler l'immense pagaille dans les rangs républicains. Avec huit autres, Gallot y signe le 3 juillet une délibération conservant à Sandoz son commandement, à la demande de la troupe, bien que Tuncq ait été désigné à ce poste par Biron. Le 22, il est signataire pour Cavoleau, le président du Conseil général, d'une adresse à la Convention acceptant la nouvelle constitution et réclamant de hâter les opérations militaires pour « purger nos malheureuses contrées de la horde de brigands qui, depuis cinq mois, y portent la dévastation et la mort »⁷⁵. Le lendemain, si l'on en croit sa notice biographique, il est de retour à Fontenay.

C'est pourtant de Luçon que, le 10 août, il cosigne le procès-verbal de la fête commémorative de la chute de la royauté, caressant « la douce idée que les rebelles ne tarderont pas à être exterminés et tomberont enfin sous les coups des braves républicains qui brûlent d'aller les combattre »⁷⁶. Le 21, le Conseil général rouvre ses séances au chef-lieu. S'ensuit une proclamation aux rebelles, où l'on retrouve la signature des deux Gallot : « vos administrateurs, y lit-on, ne veulent que votre bonheur », et offrent « la paix ou la vengeance des lois »⁷⁷. Le 7 septembre, ils cosignent encore, avec quinze autres, l'appel à la levée en masse lancé par un Conseil général maintenant présidé par le terroriste Dominique Dillon, un prêtre jadis persécuteur de protestants, et que, le 25 janvier 1790, Gallot qualifiait de fou dans une lettre à sa femme.

Que pense-t-il réellement des textes au bas desquels il appose sa signature ? La haine habite-t-elle désormais l'ancien médecin, à l'encontre d'une population pour laquelle il s'est naguère dévoué sans compter, et dont il ne peut assurément comprendre la révolte ? Un document le montre en retrait, par rapport à cette dérive meurtrière : c'est une lettre adressée au Conseil de santé, par laquelle, le 11 octobre 1793, il demande à quitter l'administration pour être employé comme officier de santé « dans un des hôpitaux ambulants de La Rochelle »⁷⁸. C'est là en effet qu'à la fin de mai il a placé les siens à l'abri.

⁷⁵ *Ibid.*, t. II, p. 517-518.

⁷⁶ *Ibid.*, t. II, p. 595-596.

⁷⁷ *Ibid.*, t. III, p. 49-53.

⁷⁸ Mercier, « Notice... », p. 46-47. Par une évidente erreur de typographie, le texte est daté de 1791 au lieu de 1793.

On ne s'étendra pas ici sur la défaite de la Grande armée vendéenne le 17 octobre, ni sur son périple outre-Loire, ni sur son extermination à Savenay le 23 décembre. Pour les extrémistes, une fois la victoire acquise, le temps est désormais à l'épuration, à la construction de la cité régénérée. D'où la mission à Nantes de Carrier, qui ne se contente pas de noyer les prisonniers vendéens, mais y ajoute des droit-commun et des prêtres réfractaires, et s'en prend aux révolutionnaires de 1789, qui ont montré leur perversité en protestant contre le coup d'État du 2 juin et en ne venant pas à bout des Vendéens. Dans le même ordre d'idées, Fontenay voit arriver successivement trois représentants en mission : Lequinio, Laignelot et Ingrand. Certes, la ville n'a rien dit quand Robespierre s'est débarrassé des Girondins, mais elle est le chef-lieu du département qui a donné son nom à la rébellion, et ses administrateurs vont devoir rendre des comptes.

836

Le 9 décembre Lequinio, rendu sur place, commence par s'offusquer de n'être reçu que par le président Dillon et le procureur général syndic Bouron. « C'est vous, s'empporte-t-il contre les administrateurs, qui avez allumé, excité et entretenu la guerre de Vendée »⁷⁹. Et l'énergumène d'évoquer la guillotine. Heureusement, on le convie à venir à la Société populaire pour y lire son excellent ouvrage, *Les préjugés détruits*, auxquels on s'empresse de souscrire. Le lendemain, comme il se montre plus traitable envers les administrateurs, on annonce que les prisonniers se révoltent : le révolutionnaire y court et tue l'un d'eux de ses propres mains. Puis, il institue une commission militaire qu'il charge de désengorger les cachots et qui effectivement prononce cent quatre-vingt-dix-huit condamnations à mort. Le 11 décembre, il part porter la bonne parole à Rochefort. On respire.

Pas longtemps, puisque Laignelot lui succède le 22 décembre. Le climat est de nouveau à la délation, par laquelle les plus extrémistes entendent sans doute se débarrasser des anciens responsables. Le représentant, qui n'est point dupe, n'encourage pas moins les dénonciations à l'encontre des autorités constituées. « Vous craignez de dénoncer vos administrateurs, s'exclame-t-il. Vous n'êtes donc pas des patriotes ! » Et comme les nommés Boutheron et Durand s'empressent de le satisfaire, le commissaire politique, se souvient Mercier du Rocher, « éclate, effrayant tous les spectateurs : Administrateurs perfides, tremblez ! Vous allez être tous arrêtés ; le scellé sera apposé sur vos papiers ; vous allez être jugés par une commission militaire ; vos têtes tomberont sous le glaive de la loi. *Je sais que plusieurs d'entre vous sont déjà en fuite* ; ils ne m'échapperont pas ; ils n'éviteront pas la terrible vengeance qui est due aux mânes des héros républicains qui sont tombés sous le fer des brigands. J'atteindrai tous ceux qui ont administré ce

⁷⁹ Mercier, *Mémoires...*, p. 217-219.

département depuis le commencement de la Révolution ! »⁸⁰. « Si vous n'avez pas empêché la guerre civile, poursuit-il, c'est que vous l'avez allumée ».

Tous les responsables publics, on le voit, sont menacés de la guillotine, et tout particulièrement les deux Gallot qui, partis à La Rochelle, sont réputés en fuite. D'où la lettre que le médecin adresse le 5 janvier⁸¹ au « vertueux Laignelot », reparti sur Brest le 31 décembre, et qu'il double d'une notice biographique destinée à plaider pour lui à la troisième personne. Il est très malade, explique-t-il, il vient de perdre sa belle-sœur, et son frère – noter le magnifique lapsus – « est *détenu* au lit à La Rochelle », où ils sont allés au lendemain du départ de Lequinio. Ceux qui les ont « dénoncés comme fuyards » n'ont donc fait que profiter de leurs difficultés, et il s'inscrit également en faux contre l'allégation qu'ils auraient « cherché à protéger leurs propriétés ». Du reste, il « faisait partie, assure l'ancien constituant qu'on a connu bien modéré, des soixante à quatre-vingt membres placés à l'extrémité gauche du côté gauche », comme peuvent l'attester Robespierre, Merlin de Douai, Barère, Grégoire et quelques autres. Il présente enfin au représentant sa démission du directoire du département, afin de revenir à la médecine et à l'agronomie à Saint-Maurice-le-Girard – ce qui en passant prouve que, aux yeux de cet homme bien renseigné, le Bocage est désormais pacifié –, à moins, ajoute-t-il, qu'on ne l'affecte dans un hôpital de La Rochelle.

Mais, auparavant, Gallot subit, avec les autres administrateurs de la Vendée, la visite du représentant Ingrand, qui s'empresse de créer « un nouveau comité d'épuration »⁸². Boutheron s'illustre encore, s'en prenant même à Mercier du Rocher, pourtant extrémiste bon teint, mais qui a surtout contre lui d'être alité et de ne pouvoir se défendre verbalement. Indigné par cette dénonciation, son « ami » Gallot, se souvient Mercier, lui assure que « si Boutheron eût parlé de lui de la sorte, il lui aurait brûlé la cervelle au sortir de la séance ». Une lettre justificative du malade n'y fait rien, bien au contraire : il est carrément destitué. Cependant, sentant le couperet proche de sa nuque, Mercier finit par se traîner à la Société populaire et parvient à se justifier. Le 25 janvier 1794, le citoyen Boutheron est nommé par le représentant agent national près du district. Il convient en effet, souligne Ingrand « de ne conserver, dans les autorités constituées que des hommes d'une conduite irréprochable, d'une activité à toute épreuve et d'un patriotisme reconnu »⁸³. De toute évidence, Gallot n'appartient pas à cette catégorie : le même jour, il est destitué

⁸⁰ *Ibid.*, p. 220-225. C'est moi qui souligne.

⁸¹ Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 144-147.

⁸² Mercier, *Mémoires...*, p. 225-230.

⁸³ Mercier, « Notice... », p. 48-51. Le jour même, il a reçu sa nomination de Bertier, commissaire ordonnateur de la 12^e division à Rennes, Raoul Mercier, *Le Monde médical dans la Guerre de Vendée*, 1939, p. 5.

de sa place de président du département et invité à répondre « à la réquisition du ministre comme officier de santé ».

Parti dès le lendemain, Gallot est à La Rochelle le 27 janvier. Là, le 4 février, le commissaire ordonnateur lui signifie son affectation, sans pour autant lui assigner un poste précis. « Cette nouvelle carrière m'offre un noviciat un peu dur »⁸⁴, se plaint l'ancienne sommité médicale, qui craint de devoir « ambuler d'hôpital en hôpital ». Le 11 février, puis encore le 15 mars, il insiste auprès du Conseil de santé, évoquant ses amis bien placés, pour être affecté à un poste sédentaire⁸⁵.

838

Redevenu médecin, Gallot n'en oublie pas pour autant qu'un administrateur destitué est un suspect, donc un candidat potentiel pour la guillotine. Écrivant le 12 février à son « féal ami » Mercier du Rocher pour lui demander des nouvelles de sa santé et, incidemment, l'état de ses « propriétés depuis le passage des colonnes » infernales de Turreau, il lui assure qu'est arrivé à La Rochelle « un commissaire du Comité de salut public nommé Jullien, qui a les plus grands talents ». En attendant de pouvoir obtenir la protection de ce jeune ami de Robespierre, Gallot, se présentant comme « une malheureuse victime de la guerre affreuse qui nous déchire depuis un an », entreprend le 24 février de soutirer à son « féal ami et ancien collègue » l'abbé Grégoire, une attestation « que nous siégeons ensemble à l'extrémité gauche du côté gauche de la salle, qui était la Montagne d'alors »⁸⁶. Les signatures des maîtres de l'heure seront évidemment les bienvenues, ainsi qu'un certificat d'adhésion à la Société des Jacobins. « Ces deux pièces, avoue-t-il, me seraient bien utiles pour être admis à la Société populaire d'ici, à laquelle je ne me suis pas encore présenté, parce qu'elle ne veut pas plus entendre parler de l'Assemblée constituante que de la Vendée. » En clair, il se trouve tragiquement dépourvu de certificat de civisme, et sa peur est telle qu'il se croit obligé de mentir impudemment : il appartenait, prétend-il, à une administration « dont Laignelot et Ingrand ont reconnu la pureté et les principes révolutionnaires » !

Sa meilleure carte est cependant Jullien dont, mesurant la toute-puissance, il ne rate aucune apparition publique, les 25 et le 28 février, et encore le 3 mars. « C'est l'homme qui a le plus grand talent pour présenter la Révolution au peuple »⁸⁷, marque-t-il le 4 mars à la Société populaire de Fontenay, enfilant les superlatifs dans une lettre dont il peut espérer que son nouveau héros

84 Gallot à Mercier, le 12 février 1794, Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 150-151.

85 R. Mercier, *Le Monde médical...*, éd., Arrault et Cie, Tours, p. 5-6. Pareille demande est adressée au ministre de la Guerre par le biais de Maignen, Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 151.

86 Louis Merle, « La vie et les œuvres... », p. 151-153.

87 *Ibid.*, p. 147-150.

percevra quelques échos. Et Gallot de se prétendre rien moins que mandaté par lui pour le renseigner « pendant son absence sur les événements de notre malheureux pays... ».

Deux jours plus tard, le 6 mars, il remet à l'agent de Robespierre ses « Observations sur la guerre dite improprement de la Vendée⁸⁸... » qu'il importe de ne pas lire au premier degré. Son objet essentiel est en effet de démontrer que le département de la Vendée n'a pas été l'épicentre du soulèvement et que les responsables de ses administrations ne sauraient en être accusés. Et d'écrire l'histoire à sa façon, faisant du Bressuirais, puis de La Loire-Inférieure, le berceau de la guerre, accusant pêle-mêle Marcé, « l'infâme Dumouriez », voire « le traître Gensonné », avec lequel il ne se souvient plus d'avoir entretenu les relations les plus confiantes. A contrario, il souligne les actions d'éclat des jeunes Bouron et Loyau, des fils d'administrateurs du département. Il rappelle également que, dès octobre 1793, les autorités se réorganisaient dans le Bocage, arrêtant les insurgés revenus chez eux et faisant même rentrer les impôts. Les derniers rebelles étaient sur le point d'être liquidés lorsque, souligne-t-il naïvement, les colonnes de Turreau ont commencé leur marche, s'en prenant indistinctement aux patriotes en incendiant leurs biens et même en les fusillant. Elles ont, surtout celle de Grignon, « commis des atrocités inconnues jusqu'ici dans les annales de tous les peuples civilisés », estime-t-il, croyant cependant que ce plan, mal conçu, « semble avoir été adopté sans l'aveu du Comité de salut public »⁸⁹. « Sans doute, il faut exterminer les rebelles, admet-il, mais il convient de respecter les propriétés des républicains. » Quant à lui, il place sa confiance dans les représentants Hentz, Garrau, Laignelot et Ingrand, prétendant effrontément que, lors des épurations opérées par ces derniers, « aucun administrateur du département et du district n'a été suspendu ». Et de finir sur une tirade révolutionnaire qui a l'avantage de n'oublier personne : « Il faut, s'écrie-t-il, anéantir les conspirateurs en tout genre ou périr leurs victimes ».

Le 24 mars, Gallot écrit de nouveau à Mercier⁹⁰, pour lui reprocher son silence. L'autre prétendra plus tard avoir sur le cœur le remboursement en assignats, juste avant son départ pour La Rochelle, d'une somme prêtée en or

88 Fonds Dugast-Matifeux, 13/2, ms, 28 p. « Observations sur la guerre dite improprement de la Vendée, et principalement sur les événements qui ont eu lieu dans les districts de Fontenay-le-Comte et La Châtaigneraie, depuis le commencement de mars 1793 jusqu'à la fin du pluviôse de l'an II de la République », *ibid.*, p. 167-182. Ce texte reprend les arguments exposés au même Jullien par Perreau et Barbedette, députés de la Société populaire de Fontenay, Fonds Dugast-Matifeux, 51/154, ms [27 février 1794].

89 Abondamment renseigné par Prieur, l'un de ses membres, Hentz, Garrau et Froncastel, le Comité du salut public ne peut rien ignorer de l'extermination en cours de la population vendéenne. Voir Alain Gérard, « *Par principe d'humanité* »...

90 *Ibid.*, p. 153-154.

en novembre 1790. C'est possible, mais la rareté des réponses, de la part des révolutionnaires fontenaisiens, paraît plutôt trahir la prudence de rigueur à l'égard d'un suspect.

La mort de son fils aîné « avait porté un trait mortel dans son cœur », écrira Mercier en guise d'épithète⁹¹ de son « ami » Gallot. « Il n'avait aussi pu soutenir avec courage et fermeté les maux de la guerre civile qui accablaient son pays natal ; trop sensible, trop impressionnable, il eut bientôt usé sa vie ». Le 4 juin 1794, à six heures du matin, Gallot est en effet emporté par la fièvre typhoïde. Et il paraît bien vrai que ce tendre, ce philanthrope qui s'est tué à la tâche pour soigner, le plus souvent gratuitement, les pauvres du Bocage vendéen, n'a pas compris leur révolte. Et pas davantage sans doute que sa Révolution, celle de la liberté, soit soldée dans la dictature et l'orgie sanglante. Pire peut-être : ce grand homme a dû se renier, s'humilier et mentir pour tenter de sauver sa peau. De la ruine de toutes ses illusions, on peut effectivement mourir.

91 Mercier, « Notice... », p. 32.

TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet Pierre Chaunu	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Christian Philip	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet Jean-Pierre Poussou	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet Cyril Grange & Jacques Renard	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

PREMIÈRE PARTIE

DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) Gérard Béaur	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles) Alain Bideau, Guy Brunet	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse Dominique Bourel	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire Philippe Cibois	73
Une crise démographique en Algérie au XIX ^e siècle Pierre Darmon	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles Jean-Pierre Gutton	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX ^e siècle Hervé Le Bras	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX ^e siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX ^e siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII ^e siècle Marc Venard.....	279

DEUXIÈME PARTIE
FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII ^e siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) Patrice Bourdelais & Michel Demonet	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle) Serge Chassagne	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques François Crouzet	385
Les filles uniques héritières Gérard Delille	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles) Dominique Dinet	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale Olivier Faron	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? Antoinette Fauve-Chamoux	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe Jean-Marie Gouesse	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle Vincent Gourdon	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn Cyril Grange	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII ^e siècle Maurice Gresset	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet Muriel Jeorger	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle Christiane Klapisch-Zuber	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) Jean-Marc Moriceau	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX ^e siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles Isabelle Robin-Romero	651
Marion Trevisi	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

TROISIÈME PARTIE

COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet.....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard.....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle Jean-Paul Le Flem	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle François-Joseph Ruggiu	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle Denise Turrel	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg	1063
Table des matières	1071

